Philippe NEMO ESCP-EAP 79, Avenue de la République 75011 PARIS nemo@escp-eap.net

LA THEORIE HAYEKIENNE DE L'ORDRE AUTO-ORGANISE DU MARCHE (LA « MAIN INVISIBLE »)

ABSTRACT

Hayek has stated a remarkable theory of the "invisible hand", which he conveys with the concepts and words of the modern systemic theory. The market is a self-organizing system which uses a twofold communicating device, with two "media", law and prices. Both media do embody useful information and thus can guide the individual agent's behavior in such a way as he may insert himself into the global economic system, even though he has not, and cannot have, a global view of this system, due to economic complexity. The same communicating system makes that the free decisions of the individual agents are transmitted to the whole system, so that economy adjusts itself to the new conditions in due time. Hayek's theory thus gives an "explanation of the principle" of this odd paradox: instead of disorder and anarchy, economic freedom may, under certain structural conditions, cause a sophisticated kind of order which could be produced by no other way: the world-scale division of labour.

RÉSUMÉ

Il existe chez Hayek, articulée d'une manière plus précise, plus analytique que chez d'autres économistes, une théorie complète de la « main invisible » du marché. Hayek la formule dans le vocabulaire moderne de la théorie des systèmes. Le marché est un système auto-organisateur qui fonctionne selon un double système de communication, le droit et les prix. Ces deux systèmes sont effectivement porteurs d'information et guident les comportements de l'agent individuel de telle manière qu'il s'insère exactement dans le système économique global, alors même qu'en raison de la « complexité » de l'économie, il n'a pas et ne peut avoir une connaissance globale de ce système. Inversement, le même système de communication fait que l'économie globale s'adapte à chaque action librement décidée par les agents économiques individuels. La théorie de Hayek donne ainsi une « explication de principe », classique sur le fond si l'on veut, mais nouvelle par la clarté et la netteté de la formulation, de ce qui demeure un étrange paradoxe : que la liberté économique peut, sous certaines conditions de structure, produire, non pas anarchie et désorganisation, mais, au contraire, une forme d'ordre social hautement sophistiquée et qu'on ne saurait pas créer autrement, la division mondiale du travail.

L'ordre spontané de société, tel que l'analyse Hayek, n'est pas d'un seul tenant. C'est un entrecroisement de plusieurs systèmes auto-organisés. La morale, la culture tout entière sont des ordres spontanés dont l'étude relève d'une anthropologie culturelle évolutionnaire de long terme. L'évolution du droit suit un rythme propre et obéit à des modalités spécifiques. Le présent article vise à étudier un troisième aspect, l'auto-organisation des actes économiques au niveau du *marché*, c'est-à-dire le phénomène que Smith a qualifié de « main invisible ».

Celui-ci se déploie dans le court terme, c'est-à-dire sur une période où l'on peut considérer que culture et cadre juridique sont stables. Dans ce cadre donné de règles, comment s'articulent entre eux les actes des agents économiques ?

La complexité de l'organigramme de l'interaction de millions d'agents interdit d'envisager tant une organisation de type hiérarchique, établie par un organisme planificateur central qui connaîtrait et traiterait en temps réel toutes les informations nécessaires, qu'une coordination de type associatif ou contractuel, qui résulterait d'une concertation préalable des agents. Comme il y a néanmoins coordination des actions et division efficiente du travail, il faut conclure que l'organigramme des interactions, qui n'est organisé par personne, s'organise de lui-même, s'« auto-organise ».

Hayek, qui a travaillé dans les années 1950, aux États-Unis, avec les fondateurs de la théorie des systèmes, a proposé, en utilisant le vocabulaire mis au point par ces auteurs, mais en conformité avec des notions bien plus anciennement réfléchies par les économistes néo-classiques, une représentation précise des mécanismes ici en cause.

I - Théorie du marché et macro-économie

Avant d'exposer cette théorie, nous devons faire une remarque préliminaire touchant à l'intention même de Hayek et à ses options épistémologiques.

Son analyse du mécanisme du marché se veut une « explication de principe » (explanation of the principle). En tant que telle, cette explication est abstraite et n'a ni n'entend avoir aucun caractère empirique. Elle ne vise à fournir aucune image du circuit économique réel, à la manière dont l'envisagent les macro-économistes depuis Quesnay jusqu'à la macro-économie moderne. Si l'on veut disposer d'une telle image, il convient de s'en remettre aux tableaux détaillés de la comptabilité nationale, aux TES et autres TEE où sont identifiées et distinguées des catégories différentes d'agents et d'actes — consommation, production, épargne, investissement, exportations et importations, marchés des biens et des services, du travail, financier, des changes, secteurs industriels, etc., et leurs relations mutuelles.

Si ces tableaux ne sont pas de mise ici, c'est que Hayek ne cherche pas à fournir une *image* du phénomène, mais son *explication*.

Les raffinements descriptifs des tableaux macro-économiques pré-cités présentent à cet égard un défaut majeur et même rédhibitoire. Ils portent sur des *agrégats* qui, si petits soient-ils, n'ont pas de comportement régulier pouvant donner prise à une analyse rationnelle. Hayek, conformément aux principes de l'individualisme

méthodologique auquel il a maintes fois proclamé son attachement, pense qu'il faut descendre au niveau de l'agent individuel pour atteindre à une intellection véritable des phénomènes sociaux en général et du marché en particulier. Car l'individu seul est pourvu d'un psychisme, celui même étudié par Hayek dans divers textes dans la continuité de *The Sensory Order*: un esprit à la fois méta-conscient, doté de *patterns* de perception et d'action, de règles de communication, et conscient, doté d'une intelligence et d'une volonté. C'est ce psychisme individuel seul qui est en mesure de voir, de calculer et d'agir. C'est un objet scientifique bien constitué, parce qu'il a des comportements réguliers et compréhensibles.

Les agrégats, eux, ne sont pas, pour Hayek, de tels objets. Les raisonnements macro-économiques les considèrent comme déjà formés et supposent donc résolu le problème le plus difficile : comment les différents agents que l'on range en catégories économiques sont-ils en relation, au sein de la catégorie et d'une catégorie à l'autre? Quel est le « lien social » qui les attache les uns aux autres ? Qu'est-ce qui fait que l'agriculteur, l'industriel, le prestataire de services, le financier, le salarié, le patron, l'exportateur, etc., se trouvent appartenir à la catégorie correspondante, alors que cela n'est certainement pas inscrit dans leurs gènes, ni même dans leur histoire sociale antérieure, du moins au titre d'un déterminisme dont ils ne pourraient s'écarter ? Et qui dit à l'agent économique d'une catégorie que d'autres agents d'autres catégories sont prêts à accomplir une transaction avec lui, à l'industriel qu'il y a des épargnants ou des établissements financiers qui sont prêts à le financer, au commerçant qu'il y aura des clients intéressés à ce qu'il vend, au professionnel d'une industrie qu'il trouvera sur le marché les facteurs de production et produits intermédiaires nécessaires, élaborés par d'autres catégories de professionnels, sur les lignes et dans les quantités que décrivent les tableaux macro-économiques?

Le problème ne se poserait pas si l'économie pouvait être intégralement planifiée. Chaque agent viendrait se ranger dans la catégorie prévue pour lui par le Plan, et tous les agents auraient, avec ceux de n'importe quelle autre catégorie, précisément le type de relations et d'échanges que les macro-économistes auraient définies. Or ce schéma ne correspond nullement à la réalité de l'économie. La situation concrète de chaque acteur et de chaque groupe d'acteurs dépend de milliers ou de millions d'actions plus ou moins librement décidées, antérieurement, par d'autres individus. Tout ce que peut faire la macro-économie, c'est de « photographier » la structure des échanges qui résulte de cet enchaînement des actions. Elle peut constater qu'il existe à l'instant t telles catégories et, entre elles, telles relations quantitatives. Mais, pour Hayek, elle est victime d'une illusion lorsqu'elle croit que ces relations se maintiendront durablement, comme si elles exprimaient des lois de la nature, comme si les relations entre agrégats pouvaient être constantes. Les agrégats n'ont pas de comportement constant parce qu'ils n'ont, en aucun sens, des comportements propres : ils ne pensent et ne font rien, ce ne sont pas des « agents économiques ». Il n'y a rien d'étonnant, dès lors, que leurs relations ne soient pas régulières. D'ailleurs Hayek, dans la tradition autrichienne, se défie des prévisions quantitatives des macro-économistes, qu'il juge avoir été régulièrement démenties par les faits.

Pour lui, ce n'est que si l'on est parvenu à expliquer selon quelle logique chaque agent individuel agit comme il agit que l'on peut espérer comprendre, ensuite, comment ces actes individuels s'enchaîneront les uns aux autres jusqu'à former certains

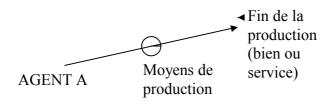
phénomènes collectifs, que les statistiques enregistreront *ex post*, mais dont elles ne sauraient expliquer la formation *ex ante*. C'est au seul niveau du chaînon qu'on comprend comment se constitue la chaîne. Seul un raisonnement micro-économique donne paradoxalement accès à une compréhension de l'économie comme système global — permettant, le cas échéant, de faire des prévisions *ex ante*¹.

C'est en référence à cette épistémologie hayékienne qu'on doit lire ce qui suit. Le schéma que propose Hayek n'a pas pour objet de se substituer aux tableaux empiriques du circuit économique (si c'était le cas, il serait singulièrement simpliste). Il donne une explication de principe de la logique selon laquelle se constitue ce circuit. Son intérêt théorique est de permettre de repérer ce qui facilite ou entrave sa mise en place et sa régulation ; il déplace l'attention des performances économiques vers les conditions structurelles de production de ces performances.

II - Le paradoxe de la division du travail et du savoir

Voici comment on peut se représenter le problème que va résoudre le système d'auto-régulation du marché — je reprends ici de façon synthétique et à ma manière les indications données par Hayek dans *Individualism and Economic Order*, les *Studies...*, les *New Studies...*, *The Constitution of Liberty* et *Droit, Législation et Liberté*.²

Chaque agent économique vise à produire quelque chose, bien ou service. Mais, pour cela, il lui faut des moyens de production.



Il ne peut les avoir que si quelque autre agent économique s'est donné pour fin de les produire.

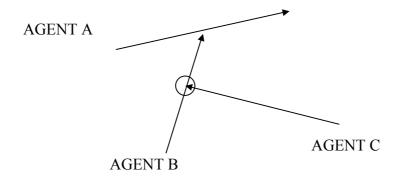
AGENT A

AGENT B

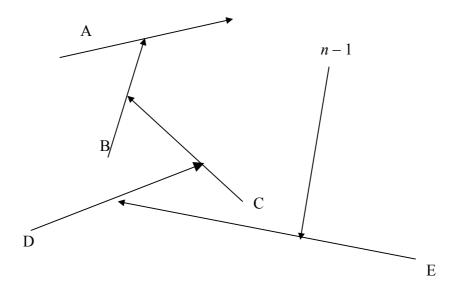
¹ Mais ces prévisions ne pourront jamais être, pour Hayek, des prévisions déterministes. Ce seront des « pattern predictions ». Cf. sur cette question NEMO (1988), p. 411-421.

² Pour les références précises à ces divers textes de Hayek, cf. NEMO (1988), p. 189-218.

Mais celui-ci a également besoin de moyens de production, et il ne les trouve que si un tiers s'est précisément donné leur production même pour fin :



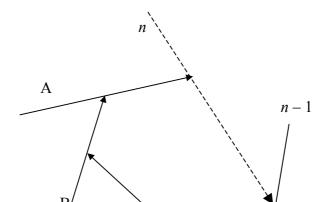
et ainsi de suite. L'arbre — comme l'a très bien analysé Adam Smith dans son célèbre chapitre sur la division du travail — devient très vite foisonnant (et il l'est exponentiellement plus aujourd'hui dans l'économie technologisée et mondialisée qui est la nôtre). Représentons ci-dessous un nombre arbitraire d'étapes de cet enchaînement :



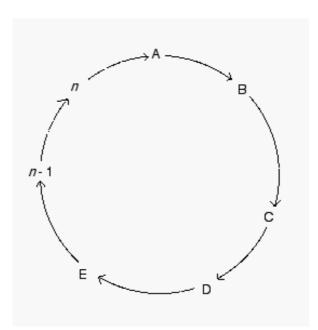
Chaque chaînon est une transaction, un acte économique par lequel un producteur achète à un autre producteur, qui le lui vend, le moyen de production dont il a besoin pour produire ce qu'il vendra à son tour à un autre. Il n'y a pas lieu de distinguer, ici, selon la nature de chaque acte ; il peut s'agir de productions de toute nature, de commerce petit et grand, ou de mouvements purement financiers... La chose importante est qu'il y a partout interdépendance. Tout le monde est dépendant, pour quelque acte économique que ce soit, d'un agent économique situé en « amont » qui lui fournisse les *moyens* nécessaires, et les lui fournisse *tels* exactement qu'il en a besoin, au *moment* où il en a besoin, dans les *quantités* dont il a besoin. Cet acte n'a lui-même de sens, économiquement, que s'il existe, en « aval », quelqu'un qui ait précisément besoin de ce qu'il a produit au moment et aux quantités auxquelles il le produit.

La question est de savoir ce qui se passe au « début » de la chaîne. À supposer que A soit fourni par B, B par C, etc., comment le « dernier » agent sera-t-il fourni en moyens lui permettant de fournir l'avant-dernier agent, et celui-ci les suivants de la chaîne, jusqu'à A? Le « dernier » agent ne peut certes créer *ex nihilo* les moyens dont il a besoin. Si personne ne les lui fournit, il ne pourra pas faire l'acte économique envisagé. Le processus ne pourra pas démarrer et il n'y aura pas de « chaîne » : chaque agent s'agitera en vain, l'interaction des agents sera erratique et ressemblera à un « mouvement brownien », image même du désordre. Elle se traduira, économiquement, par une absence totale de division du travail et de production.

La seule manière pour que le « dernier » agent n trouve à son tour les moyens dont il a besoin pour faire un acte économique, serait que ce que dont il a besoin lui soit fourni... par le « premier » agent A :



Le processus serait alors « bouclé » et pourrait se représenter par un cercle :



Les théoriciens des systèmes ont appelé « causalité circulaire » cette situation, dont ils ont dit qu'elle était caractéristique, précisément, d'un « système » : un système est, par définition, un ensemble d'éléments tel que tout élément est à la fois cause et effet de tous les autres.

La question est donc de savoir si et comment l'interaction des agents économiques peut correspondre effectivement à ce schéma de principe.

En raison de la complexité des grandes sociétés au-delà du petit groupe de faceà-face, il ne peut y avoir, on l'a dit, ni planification centrale ni concertation entre les agents. Comment donc le « premier » agent sait-il que ce dont il a besoin pour parvenir à ses fins de production lui sera précisément fourni par le « dernier » agent de la chaîne? Par quel miracle la chaîne aboutit-elle précisément à *cette* production permettant que le circuit soit bouclé, que *ce dont les uns ont besoin comme moyens, ce* soit précisément ce que les autres se sont donné pour fin de produire, que donc les travaux soient effectivement complémentaires les uns des autres tout au long de la chaîne? En général, au contraire, comme le montre la théorie sociologique des « effets pervers », lorsque quelqu'un, dans un groupe qui n'est pas organisé hiérarchiquement et où il n'y a pas non plus de concertation, accomplit un acte, et que celui-ci détermine l'acte d'un autre, celui-ci celui d'un tiers, etc., le « chemin » de ces tenants et aboutissants successifs prend inéluctablement l'aspect d'une ligne brisée dont nul ne sait où elle aboutira, et dont il est extrêmement *improbable* qu'elle revienne précisément à son point de départ.

Hayek, avant d'essayer d'expliquer comment fonctionne le marché, nous demande donc de prendre d'abord conscience de ce qu'il constitue en effet une sorte de « miracle ». Il est extrêmement improbable que l'organigramme de la production et de la consommation puisse, sans concertation, être cohérent — et cependant il l'est dans une large mesure.

Une conclusion s'impose, mais il faut dire qu'elle est assez étrange. On est obligé d'admettre que, d'une certaine manière, les agents *connaissent* malgré tout l'organigramme général des échanges, bien qu'ils n'en aient aucune *vision d'ensemble*. Donc qu'il existe une *forme spécifique de savoir*, un savoir présent à l'état dispersé dans la société bien qu'il porte trace d'une certaine façon de l'organisation sociale d'ensemble — un savoir non « cartésien », dit Hayek, c'est-à-dire non « clair et distinct », peut-être même en partie inconscient, faisant appel autant aux niveaux « méta-conscients » du psychisme (*patterns* de perception et d'action, valeurs et normes) qu'à la raison calculatrice explicite de l'*homo œconomicus*, mais savoir suffisant, malgré tout, pour guider en pratique l'action des agents et la rendre efficace, au sens où les actions locales des uns se trouveront correspondre peu ou prou à celles de chacun des autres et à celles de la communauté économique dans son ensemble.

C'est cette forme de « savoir » paradoxal, mais réel, que constituent le *droit* et les *prix*.

III - Le droit et les prix comme systèmes de transmission d'information

Rappelons tout d'abord un trait formel des systèmes auto-organisés dégagé tant par Hayek que par Polanyi³.

Pour que le « miracle » de l'émergence d'un ordre cohérent à partir d'initiatives essentiellement indépendantes, « polycentriques » ou « pluralistes » soit possible, ou, si l'on préfère, pour que *polycentrisme* puisse se conjuguer effectivement avec *ordre*, ces auteurs soulignent qu'il faut deux réquisits, d'exigence égale. Il faut :

_

³ Michæl Polanyi a lui aussi tenté de décrire les mécanismes à l'œuvre dans les ordres spontanés. Cf. POLANYI (1989). Polanyi étudie les mécanismes constitutifs de l'ordre polycentrique du marché, mais aussi — c'est son originalité par rapport à Hayek — ceux qui commandent l'évolution de la science, ainsi que les ordres auto-organisés physiques. Le modèle « méta-scientifique » des systèmes auto-organisés a été étudié plus récemment par DUPUY (1979) et DUMOUCHEL et DUPUY (1983).

(a) le *pluralisme*, c'est-à-dire la coexistence d'initiatives irréductiblement libres et indépendantes ;

(b) un medium de communication.

Le pluralisme sans communication serait désordre, anarchie ; la communication sans pluralisme serait redondance, répétition et nécrose. La logique d'un ordre polycentrique, comme celle de la vie selon Henri Atlan, est d'être situé « entre cristal et fumée », à mi-chemin du cristal, pure répétition, et de la fumée, pure différence.⁴

Par exemple, dans le cas de l'ordre spontané de la recherche scientifique analysé par Polanyi, l'élément de pluralisme est la liberté des scientifiques de poursuivre leurs recherches dans les voies que chacun d'eux juge potentiellement fécondes, sans avoir à justifier ces choix auprès de toute la communauté scientifique et moins encore auprès d'une autorité hiérarchique qui assurerait la planification globale de la recherche (comme le prouve *a contrario*, selon Polanyi, l'expérience dérisoire de Lyssenko); l'élément de communication, ce sont les congrès et revues scientifiques, cette interface où chaque savant peut prendre connaissance des résultats obtenus par tous les autres et où il doit lui-même impérativement, le moment venu, afficher les siens.

De même, pour Hayek, la liberté économique n'est qu'un versant de l'ordre auto-organisé du marché. L'autre est la communication opérée par le double système du *droit* et des *prix*.

1) *Le droit*

Le droit, tel que l'ont défini tant le droit romain que des penseurs comme Locke, est l'ensemble des règles qui fixent la frontière du *mien* et du *tien* et protègent le domaine propre de chacun.

Ces règles sont prohibitives : elles disent ce que l'on ne doit pas faire si l'on ne veut pas entrer en conflit avec autrui ; elles interdisent à chaque agent d'empiéter sur le domaine propre d'autrui. Donc elles permettent aux êtres de la fourmilière humaine de s'entrecroiser sans « se marcher sur les pieds », sans se heurter ni se nuire, et, quand ils le souhaitent, d'échanger leurs propriétés respectives sans litiges ni conflits. Elles rendent possible l'interaction pacifique.

Elles le font d'autant plus efficacement qu'elles sont plus précises, qu'elles permettent de mieux délimiter les frontières des domaines propres de chacun (c'est le droit romain qui, le premier, a trouvé les outils abstraits permettant d'atteindre ce haut degré de précision technique dans la définition de la propriété privée) et qu'elles sont publiques (donc stables, égales pour tous). Alors, dit Hayek, on obtient le meilleur « ajustement mutuel des anticipations » (matching of expectations).

C'est en cela que le droit fonctionne comme un système de communication. Le *modus operandi* des règles juridiques est de transmettre une information sur la manière d'interagir avec autrui. Hayek, commentant Locke, a bien montré que la loi concerne le citoyen, non au titre d'une force qui le toucherait sous l'angle de ses émotions et de ses

_

⁴ Cf. Henri ATLAN (1979).

craintes (ce qui est l'idée que s'en fait Hobbes), mais comme une information qui le touche sous l'angle de ses facultés *cognitives* (sa « raison », pour employer le vocabulaire de Locke). L'être rationnel, capable de connaître et de se comporter selon ce que lui dicte sa raison, utilise la loi comme un *guide intellectuel* lui permettant de ne jamais se mettre en situation d'être exposé à la coercition d'autrui ou à celle de l'État, parce qu'il aura correctement tenu compte de la frontière de son domaine propre et de celle des domaines propres d'autrui, et ne se sera jamais mis en situation d'empiéter sur un domaine qui n'est pas le sien.

Notons maintenant que, si le droit est un guide cognitif de l'interaction sociale, la connaissance qu'il transmet est cependant limitée, ou, comme dit Hayek, « abstraite ».

Dans une société de droit, chacun reconnaît à autrui, en tant que sujet de droit, la légitimité de la possession et du libre usage de son domaine propre et suppose qu'autrui reconnaîtra en retour la sienne. Mais cette forme de communication ne suppose nullement que les personnes qui coopèrent en observant ces règles se connaissent concrètement, encore moins qu'elles partagent les mêmes goûts, préférences ou projets, se sentent amis ou « frères ». Hayek insiste sur le fait que, dans une grande société, la connaissance du cadre abstrait de « règles de juste conduite » est précisément la *seule* connaissance que nous ayons *en commun* avec la plupart de nos partenaires.

D'où le paradoxe de cette forme de communication : elle est, en un sens, singulièrement pauvre (et, sans doute, la vie humaine ne pourrait s'épanouir dans toutes ses virtualités si les individus ne vivaient qu'au sein de communautés où le lien social serait réduit à celui-là) ; mais, d'autre part, en raison de cette pauvreté même, elle est de nature à s'étendre bien au-delà du petit cercle où l'on peut nouer des relations substantielles avec autrui. On ne peut connaître concrètement qu'un être humain du groupe proche, mais on peut interagir de façon anticipable et rationnelle avec un être humain éloigné, si l'on est assuré qu'il partage avec nous les mêmes règles de juste conduite.

2) Les prix

Ceci étant, le droit ne saurait suffire à la coopération sociale. Une société, en effet, pourrait être pacifique, sans pour autant être productive. Il pourrait ne pas y avoir de conflit, mais aussi pas de division du travail, et chacun, tout en étant en bonne harmonie avec ses voisins, pourrait être réduit à l'auto-production. Ce n'est pas le cas de nos sociétés développées, fortement productives grâce à une division du travail élaborée, et où chacun sait ce qu'il doit produire s'il veut répondre exactement aux besoins des autres, et où chacun trouve en général sur le marché tout ce dont il a besoin. C'est la preuve qu'il existe, dans ce type de société, un système de communication autre que le droit, un guide de l'action sociale disant non seulement ce qu'il ne faut pas faire si l'on ne veut pas provoquer de conflits, mais disant ce qu'il faut faire, positivement, si l'on veut que la coopération avec autrui soit économiquement efficiente. Ce guide positif est le système des prix.

Comment les prix peuvent-ils être porteurs d'une telle information ?

Rappelons d'abord que, selon Shannon et Weaver⁵, l'« information » se mesure, dans tout système de communication, par *la quantité d'incertitude à laquelle elle met fin*. Par exemple une lettre de l'alphabet contient plus d'information qu'un *ti* ou un *ta* du code Morse, parce que le premier signe supprime l'hésitation entre 26 possibilités, le second l'hésitation entre 2 possibilités seulement (c'est pourquoi, bien qu'un langage binaire puisse s'accommoder d'un canal technologiquement plus fruste, on essaiera si possible — c'était le *challenge* initial que s'étaient donné Shannon et Weaver, ingénieurs à la Bell — de construire des canaux plus riches, capables de transmettre des signaux plus différenciés).

Nous avons dit que le choix, par un agent économique, comme fin de sa production, d'un produit qui soit précisément le moyen dont un autre agent a besoin pour atteindre ses propres fins, était extrêmement *improbable*. Nous sommes donc bien confrontés à un problème d'*information*. Ajoutons d'ailleurs que l'information que fourniront les prix sera d'autant plus improbable que la chaîne à « boucler » sera plus longue, que le marché sera plus vaste, que la coopération qu'il guide s'effectuera sur une plus grande échelle. Or cela a lieu. C'est donc que l'information nécessaire pour lever cette fondamentale incertitude est effectivement créée et transmise. Elle l'est par le système des prix.

Hayek propose l'explication suivante du fait que les prix puissent être porteurs d'information.

A chaque transaction, dit-il, le prix résulte d'un arbitrage : il est le taux auquel chacun préfère abandonner ce qu'il détient plutôt que de ne pas entrer en possession de ce que détient autrui. Or cet arbitrage dépend des besoins, des désirs, des projets, des plans d'action à court et long terme de chacun des partenaires de l'échange, et aussi des circonstances particulières de l'environnement dans lequel est situé chaque agent, ressources, idées, facteurs de production, configuration institutionnelle... Chaque arbitrage tient compte de toute cette information détenue, au plan local, par chaque agent.

D'une transaction à une autre, les arbitrages s'enchaînent. Les arbitrages en « aval » dépendent des arbitrages déjà effectués en « amont ». Chaque acteur A connaît le prix auquel B accepte de le fournir, mais ce prix dépend d'un arbitrage qui a eu lieu précédemment entre B et C. C n'a lui-même accepté de transiger à un certain prix que parce qu'il avait obtenu les facteurs de sa production à un certain prix débattu avec D, etc. Chaque fois, des informations localement connues des divers agents ont été déterminantes dans les arbitrages qu'ils ont consentis : les préférences, besoins, désirs, projets, circonstances de l'environnement, etc., de A et de B, précédemment ceux de B et de C, précédemment ceux de C et de D, etc., ont joué successivement leur rôle.

De sorte que, dit Hayek, la chaîne des prix a, de proche en proche, « incorporé » d'une certaine manière toute cette information qui était, au départ, essentiellement dispersée. Le prix de chaque transaction recueille l'information sur les circonstances des transactions antérieures, et lui-même constitue une information nouvelle sur les circonstances singulières qui ont déterminé les agents de la transaction en question à l'accomplir à ce prix; cette information nouvelle s'ajoute aux anciennes, de sorte que la

_

⁵ Théorie mathématique de la communication, 1949.

fixation d'un prix doit s'interpréter comme, tout à la fois, une transmission d'information et un accroissement de l'information transmise.

Certes, observe Hayek, cette information, non moins que celle transmise par le droit, est essentiellement incomplète ou abstraite. Elle ne dit rien *directement* des circonstances singulières que connaissait chaque agent en « amont » de la chaîne au moment où il a procédé aux arbitrages constitutifs de chaque acte économique. On ne sait pas *pourquoi*, à certains moments, un bien est plus ou moins offert ou demandé, donc devient plus ou moins cher; on sait seulement *qu*'il est plus ou moins cher, compte tenu de tout ce qui s'est passé en amont de la chaîne.

Cette information incomplète transmise par les prix en dit cependant *juste autant* que ce que l'agent suivant a besoin de savoir en pratique.

Celui-ci a besoin de déterminer si, en achetant des moyens de production et en vendant un produit, il fera un profit — condition, comme nous allons le voir, de son maintien dans le circuit de la division du travail. Or les prix lui donnent toute l'information nécessaire à cet égard. Peu lui importent, pour qu'il prenne sa décision micro-économique d'acheter ou de ne pas acheter, de vendre ou de ne pas vendre, les raisons qui ont rendu le bien plus ou moins cher. D'ailleurs, quel que soit son intérêt pour les modifications de l'environnement et les états d'esprit des agents économiques qui sont ses partenaires, il serait bientôt submergé par toutes ces informations s'il était possible qu'elles lui fussent transmises. Son esprit n'est évidemment pas assez « grand » pour les recevoir et les traiter dès lors qu'est en jeu une communauté de travail de plusieurs dizaines, centaines, milliers ou millions d'agents, dont les univers mentaux, qui sont pour ainsi dire aussi nombreux, et éloignés les uns des autres, que les étoiles de l'univers, représentent une somme de pensées qui échappent totalement à la pensée dt à la mémoire d'un unique psychisme. Il importe donc seulement à l'agent de savoir si le bien ou le service qui lui est proposé sur le marché est plus cher ou moins cher qu'il n'est requis pour qu'il ait intérêt à l'utiliser pour sa production ou sa consommation, ou si un bien ou un service se vend sur le marché à un prix suffisamment élevé pour qu'il ait intérêt à le produire. C'est ce que Hayek exprime en disant que l'information transmise par les prix est « codée ».

Cette information « codée », essentiellement pauvre ou abstraite, est néanmoins, stricto sensu une véritable connaissance objective de la réalité : les circonstances singulières en amont de la chaîne eussent-elles été autres, le bien eût été proposé, ou pourrait être offert, à un autre prix. Que le prix d'une matière première augmente parce que les réserves naturelles s'épuisent, ou parce qu'il y a eu une révolution politique dans le pays producteur et que le nouveau pouvoir a nationalisé la production, ou parce que les producteurs se sont entendus pour augmenter de concert les tarifs, etc., de toute façon, il en résulte, en bout de chaîne, une augmentation du prix de ladite matière première, et cette information est en elle-même suffisante pour que l'utilisateur de cette matière première réagisse de manière adaptée, à savoir en augmentant ses propres prix, ou en diminuant sa production, ou en changeant de matière de base, ou de procédé de fabrication, ou même en renonçant à produire ce bien ou ce service.

3) La solution au problème de la complexité

Ce double système de communication (ou, dit encore Hayek, de « télécommunication ») du droit et des prix, présentant sur ses deux faces le même paradoxe de transmettre une information essentiellement pauvre, abstraite ou codée, mais de longue portée en raison de sa pauvreté même, résout le problème le plus redoutable se posant à toute collectivité qui veut organiser une division du travail audelà d'une certaine échelle, à savoir le problème de la *complexité* sociale.

On peut évoquer l'image d'une île entourée d'un océan. L'île est l'agent économique, l'océan est la grande société. L'océan est opaque. Mais, sur la surface de l'île, on peut voir et toucher l'extrémité de chaînes qui descendent dans l'eau et aboutissent à des milliers ou des millions d'autres îles, les autres agents économiques, où elles re-émergent. Chaque agent, sur son île, ne voit rien du parcours sub-océanique des chaînes; mais il peut sentir la pression exercée à chaque instant sur chacune d'elles, pression qui ne cesse de varier en fonction des événements survenus partout dans le monde. Il est donc en communication avec toutes les autres îles et tous les autres agents économiques. Communication paradoxale, redisons-le, puisqu'elle ne passe pas par la parole et par le contact direct; communication réelle, cependant, qui fait que l'obstacle épistémologique de la complexité sociale est effectivement surmonté.

Cette frontière de la complexité aurait dû constituer un obstacle insurmontable et définitif interdisant toute extension de la division du travail au-delà des petits groupes de face-à-face. Or l'humanité a inventé le remède permettant de vaincre cet obstacle : faire réaliser la coopération sur un *interface anonyme* sur lequel des hommes *qui ne se connaissent pas* peuvent échanger des biens et de services. Avec l'apparition des formes successives des monnaies, avec l'établissement de règles de droit communes, publiques et stables qu'ont permis l'invention puis les perfectionnements de l'État et des conventions internationales, ce remède a été de plus en plus efficace, il a pu guider une coopération économique à une échelle toujours plus vaste, il a pu guider la coopération d'agents toujours plus distants, donc plus nombreux, une coopération, par suite, toujours plus raffinée et efficiente.

IV - La cybernétique du marché

A ce stade, cependant, si Hayek a montré les avantages du système du marché au cas où il fonctionnerait, il n'a pas encore montré comment ce système peut fonctionner, c'est-à-dire comment il se « boucle » effectivement, ou, si l'on préfère, par quelle « cybernétique » il se met en place de lui-même et s'auto-régule.

L'étape suivante du raisonnement de Hayek consiste donc à prendre conscience de ce que la connaissance codée de l'environnement rendue possible par le double système de communication du droit et des prix suffit pour que l'agent se comporte dans l'océan de la complexité de manière à s'insérer correctement dans l'ordre économique d'ensemble.

1) Nature cognitive du profit

Pour prendre place sur le cercle décrit plus haut, il faut et il suffit que l'agent économique se mette en mesure d'offrir des biens ou des services tels que le prix des

facteurs qui lui sont nécessaires pour les produire soit inférieur au prix où il peut escompter vendre le produit fini. Il faut et il suffit qu'il réalise un *profit*.

Le profit, en effet, est la différence entre le prix de ce qu'on vend et le prix de ce qu'on achète. La perspective de réaliser ou non un profit indiquera donc à chaque agent s'il peut ou non prendre place entre les deux marchés, « amont » et « aval », auxquels il est confronté. Il devra, s'il veut faire un profit, choisir de produire ce qui se vend le plus cher avec les moyens qui s'achètent le moins cher.

Mais nous savons que les différents arbitrages réalisés sur le chaîne des prix aboutissent à ce que soient moins chers certains biens qui sont moins rares et moins demandés; et à ce que soient plus chers ceux qui sont plus rares et plus demandés. Le fait que l'agent fasse un profit garantira donc, d'une part, qu'il s'est donné la meilleure chance de rencontrer, en aval, les besoins d'autrui actuellement les moins bien satisfaits, et d'autre part qu'il a employé, en amont, les moyens qui sont actuellement les plus abondants et dont le fait qu'il en use privera le moins les autres utilisateurs potentiels. C'est en cherchant à maximiser son profit qu'il se sera donné les chances de satisfaire le mieux ses partenaires tant en amont qu'en aval de la chaîne.

La signification du profit est donc essentiellement cognitive et « cybernétique » : il faut gommer, dans l'analyse du profit, toute psychologie, et comprendre que le profit est à la fois la condition *sine qua non* pour que l'agent s'insère optimalement dans le circuit économique et le signe de ce que les ressources auront été optimalement allouées.

L'agent qui s'efforcera, ainsi guidé par le marché, de dégager un profit, devra analyser toutes les possibilités dont il dispose : d'une part ses propres talents, ses ressources, les facteurs de production disponibles sur le marché amont, d'autre part les biens et services susceptibles de se vendre sur le marché aval. Le calcul micro-économique lui apprendra que, s'il produit avec tels facteurs de production, telles techniques, telles méthodes, il sera en mesure, à un certain coût, d'offrir un bien ou un service qui se vend lui-même à un certain prix. Si le solde est positif, il pourra décider de produire ce bien avec ces facteurs ; sinon, il devra reconsidérer la combinaison choisie, chercher à produire autre chose, qui se vend plus cher, ou chercher à produire le même bien à moindre coût, en substituant des matières premières, des facteurs de production, des méthodes ou des technologies à d'autres, jusqu'à ce qu'il parvienne à une combinaison favorable.

2) Adaptation à l'« amont » et à l'« aval »

Nous avons expliqué comment l'agent, guidé par la perspective du profit, peut s'insérer à une certaine place dans la chaîne des interdépendances. Il nous faut maintenant montrer comment cette chaîne peut être bouclée.

Dans le cas général, l'agent ne maîtrise ni les prix auxquels il achète ni ceux auxquels il vend. Les prix sont pour lui un donné, un fait extérieur.

Par conséquent, (a) quand il *achète* des moyens de production, on peut dire que l'agent *s'adapte par là même à l'activité des autres agents*; les prix auxquels il achète résument en effet sous forme codée la structure de la production qui, en amont, peut lui

fournir ces moyens. Donc, en achetant, il fait un acte par définition conforme à tous les arbitrages qui ont été faits en amont, un acte compatible avec tout le complexe de ressources, méthodes, préférences, désirs, besoins, projets des autres agents. Et comme, dans un cercle, l'amont d'un point, c'est tout le cercle, il s'adapte à tous les agents en ce premier sens.

D'autre part, dès lors que (b) l'agent *vend* à un certain prix, on peut affirmer que, par là même, il s'est adapté à tout le marché aval de ses clients : car ce sont bien les désirs, besoins, projets, ressources, etc., de ces derniers qui ont fait qu'il y avait une certaine demande pour *ce* bien à *ce* prix. Ils n'ont acheté que parce qu'ils *pouvaient* et *souhaitaient* acheter. De ce point de vue encore, l'agent, par le fait même qu'il s'est mis en mesure de vendre sa production, manifeste qu'il s'est adapté à la situation de tous les agents économiques présents en *aval* sur le cercle, donc à la situation de *tout* le cercle.

Ainsi, dans les deux sens, en amont comme en aval, la décision microéconomique de l'agent de produire ce produit vendu tel prix avec ces moyens de production achetés tel prix résulte du fait, et exprime le fait, que son activité est adaptée à celles de *tous* les autres agents économiques. Sa décision est en harmonie avec toutes les autres décisions des agents — si, du moins, il n'y a eu nulle part, sur la chaîne, ni coercition, ni fraude, ni tromperie, ni violence.

Il est vrai que l'agent qui a acheté des moyens de production et vendu sa production aux prix du marché a peut-être dû se donner beaucoup de peine pour réaliser cette double adaptation.

Il a peut-être dû chercher longtemps quels étaient les produits qui se vendaient le mieux, quels étaient les moyens qui coûtaient le moins cher. Il a peut-être renoncé à une production qu'il aimait réaliser, à un procédé facile, à des relations commerciales avec des partenaires habituels qu'il appréciait.

Il a peut-être dû, le cas échéant, non seulement faire varier les quantités de facteurs de production achetées et de productions offertes sur le marché, faire varier les méthodes, explorer de nouveaux marchés, mais innover en un sens plus radical, qualitativement et non pas seulement quantitativement. Dès lors, en effet, qu'il sait ou anticipe que certains biens peuvent être achetés, d'autres vendus, en un lieu et à un moment donnés, il peut en déduire une production nouvelle, dont l'idée ne lui vient, précisément, que parce que telles sont les données du marché dans la circonstance. Il « découvrir » quelles ressources, précédemment ignorées et laissées dormantes et oisives, peuvent devenir des biens économiques, compte tenu du prix auquel on peut les mobiliser, et du prix auquel on peut espérer vendre ce qu'on produira en les utilisant. Parmi ces ressources, sa propre industrie, son propre talent, ses propres capacités, qui en chaque homme sont à multiples facettes, dont une seule est en général mobilisée. Le marché n'apprend donc pas seulement quels biens sont vendables à quels prix à quelles quantités, mais aussi quelles ressources peuvent devenir des biens. C'est en ce sens qu'Hayek dit qu'il est une « procédure de découverte » (discovery procedure), et ajoute que tous les progrès économiques se sont faits de cette façon⁶.

⁶ Notons qu'Hayek est ici plus « autrichien » que Schumpeter, en ce que cette théorie sociale globale des contraintes du marché lui permet de faire l'économie de l'hypothèse psychologique de Schumpeter selon laquelle il existerait des hommes spéciaux, les « entrepreneurs », qui seraient capables d'innovation,

En un mot, l'adaptation de l'agent à ses marchés « amont » et « aval », en vue de lui procurer un profit et donc d'obtenir une place viable sur le circuit économique, se fait rarement, si elle se fait jamais, sans efforts pénibles et humainement coûteux. Mais ce sont ces efforts seuls qui font que l'acte de chaque agent économique est rendu compatible, sans conflits ni coercition, avec le travail, les préférences et les projets de tous les autres agents connus et inconnus de la grande société.

3) Rétroaction du local sur le global

L'adaptation n'est pas à sens unique. S'il est vrai que l'agent local doit s'adapter au marché global puisque les prix s'imposent à lui de l'extérieur, Hayek souligne, en un troisième moment du raisonnement, qu'à l'inverse le système global luimême s'adapte, par la médiation du même système de communication, aux décisions et aux choix des agents locaux.

Lorsque l'agent achète des moyens de production et vend sa production, en effet, il va agir par là même sur le système dans son ensemble. Car en *achetant*, il *pèse sur les prix*, en l'occurrence dans le sens d'une hausse, puisqu'il prélève un produit qui va, par le fait même, devenir plus rare. L'acte d'achat envoie ainsi sur la chaîne des prix une sorte d'« onde » qui va se répercuter de proche en proche jusqu'à toucher l'ensemble du système et le modifier (car certains agents répercuteront cette hausse dans leur propre prix de vente, ou cesseront d'acheter, ou changeront leurs méthodes, leurs techniques, etc.). Au bout de la chaîne, donc, *tout* le système aura « enregistré » les conséquences de la décision du premier agent.

Réciproquement, en *vendant* son produit au prix du marché, le même agent va peser sur les prix dans le sens d'une baisse, puisqu'il rend ce produit plus abondant sur le marché. Là encore, il va être à l'origine d'une « onde » qui va parcourir tout le système en sens inverse et le modifier dans son ensemble.

De sorte qu'on peut dire qu'il y a, au total, *adaptation réciproque des actes de l'agent avec ceux de tous les autres agents* :

- (a) L'agent s'adapte au marché en achetant et vendant aux prix de marché;
- (b) Le marché s'adapte à l'agent en incorporant dans la chaîne des prix la conséquence de ses choix et décisions.⁷

tandis que les autres ne seraient capables que de comportements routiniers. Pour Hayek, *tous* les hommes, ou la plupart, sont capables d'être des « découvreurs » et des « entrepreneurs » : il faut et il suffit, pour cela, qu'ils jouent pleinement le jeu de la catallaxie. Car ils sont tous porteurs d'une information singulière, celle de leur environnement local, et d'un esprit singulier, le leur, qui s'est spécialisé dans certaines connaissances et aptitudes ; et si le marché est libre, ils peuvent tous être conduits, le moment venu, par le calcul micro-économique, à mobiliser et à mettre en valeur des ressources jusqu'alors inconnues, non-publiques et non-routinières. Une comparaison plus précise des vues de Hayek et de Schumpeter à cet égard serait d'un grand intérêt.

⁷ Le cas des biens et services collectifs, qui ne peuvent avoir de prix de marché en raison de leur nature intrinsèquement collective qui interdit l'individualisation de la consommation et du paiement, et qui doivent donc être rémunérés aux prestataires par l'Etat collecteur d'impôts, n'infirme pas le raisonnement. En effet, Hayek, qui est partisan d'une fourniture substantielle de services collectifs par l'Etat (il a cité le chiffre de 30% comme montant souhaitable des prélèvements obligatoires : il est donc fort éloigné de l'Etat minimal de Nozick et des libertariens américains), interprète ce processus particulier de

4) Bouclage auto-organisationnel, causalité circulaire

Nous avons maintenant identifié tous les paramètres permettant de comprendre pourquoi il peut y avoir « boucle ». Le marché que nous venons de décrire présente une structure de « causalité circulaire » et de « bouclage auto-organisationnel », qui sont bien les traits formels identifiés par les théoriciens des systèmes comme définissant l'« auto-organisation ».



Les décisions d'achat et de vente prises au niveau *local* produisent, de proche en proche, un certain ordre *global* — la structure des prix relatifs — et cet ordre *global* luimême est cause de ce que certaines décisions seront prises au niveau *local* — la décision d'acheter tel facteur de production pour vendre tel produit. Le « local » agit sur le « global », et le « global » sur le « local », chacun est à *la fois cause et effet* de l'autre.

Le système sera en «équilibre » lorsque l'action de l'élément local aboutira précisément à *cet* état de l'ordre global qui aura pour effet de rendre possible, en retour, la répétition de *cette* action de l'agent local. On sait que cette action est appelée par les théoriciens des systèmes auto-organisés un *point fixe* du système.⁸

5) L'énigme de la « main invisible » définitivement dévoilée

Nous avons maintenant la solution définitive du paradoxe de la « main invisible ».

financement et de prestation pour ces biens économiques comme une variante du marché (une « catallaxie indirecte »). Dans ce cas encore, en effet, il y a un échange entre les contribuables et les prestataires du service. Cet échange doit être équitable, les prestataires ne doivent pas consommer plus qu'ils ne produisent. Il est vrai que, l'échange étant ici médiatisé par la puissance publique, n'étant contrôlé que par le biais des élections, et selon une procédure forfaitaire — une période donnée d'impôts pour un panel indistinct de services — il est nécessairement moins rationnel que l'échange marchand, où chaque agent décide lui-même chaque arbitrage, et par suite l'équité y est plus difficile à mesurer et à maintenir. C'est la raison pour laquelle, selon Hayek, le recours à l'impôt n'est qu'un second best, qui doit être cantonné aux seuls cas où le marché est et demeure inefficient (market failures). La production économique obéissant à ces modalités particulières ne doit pas moins s'insérer de quelque façon dans le cercle des interdépendances décrit plus haut. L'Etat, lui aussi, doit s'insérer quelque part sur la « boucle » de la catallaxie, faute de quoi il instaurerait une violence permanente sur la société.

⁸ Cf. Dupuy (1979), p. 135-138. On peut donner comme exemple de « points fixes » d'un système autoorganisé (ici, un système physique) la note fondamentale et les harmoniques d'une corde d'un instrument de musique. Les ondes de ces longueurs sont amplifiées et continuellement « confirmées » par la réverbération de l'onde à chaque extrémité de la corde, alors que les multiples autres ondes créées par le pincement initial de la corde par le musicien se sont rapidement entre-annulées et dissipées.

On peut et il faut réellement dire que le système de l'économie marche « tout seul ». Il en est ainsi parce que les agents adaptent leurs actes *les uns aux autres*, d'un bout à l'autre de l'océan de la grande société, et non pas aux décisions d'un agent planificateur central qui coordonnerait leurs actions. La coordination n'est pas réalisée centralement et par instructions hiérarchiques. Elle ne l'est pas non plus par le « conte de fées » d'une quelconque « harmonie préétablie », tant raillée par Marx et les marxistes. Elle l'est par les libres actions et décisions des agents, dès lors que ces actions sont guidées par le double système de communication du droit et des prix.

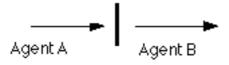
Le système marche donc bien « tout seul ». Les pièces de l'échiquier se meuvent sans l'action visible d'une main visible, mais par la main invisible d'une information qui, bien que codée, suffit pour que l'acteur sache ce qu'il doit faire et ne pas faire s'il veut rester coordonné avec les autres agents. Il suffira qu'il cesse de produire avec ce qui est devenu plus cher, ou qu'il cesse de produire ce qui se vend moins cher. Chacun, agissant de façon rationnelle avec les « écrans » que constituent les prix et les « manettes » que constituent ses propres choix de consommation et de production, va se mouvoir au sein du système d'une manière telle que celui-ci restera toujours un « système », où tout ce que fait l'un correspondra aux actions de tous les autres, sans que l'activité de la fourmilière soit jamais en danger de tomber dans un « mouvement brownien » désordonné — du moins d'y tomber durablement.

6) Rattrapage des déséquilibres

Car les signaux reçus (prix auxquels on doit s'adapter) et envoyés (achats et ventes) permettent une *régulation permanente* du système du marché — quatrième et dernier aspect de la cybernétique hayékienne du marché.

Il y a en effet toujours des perturbations. Hayek en fait une liste : découverte ou épuisement de ressources naturelles, invention de nouvelles techniques et de nouvelles méthodes, changements des besoins et des goûts des consommateurs, variations dans l'offre de facteurs de production, travail ou capital, perturbations monétaires...

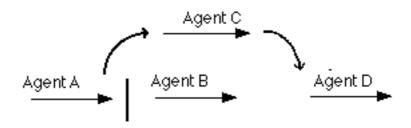
Alors un obstacle s'interpose entre deux maillons de la chaîne, menaçant de la casser :



L'agent A ne veut plus vendre, ou l'agent B n'estime plus de son intérêt d'acheter, au prix qui résulte (directement ou, plus souvent, indirectement) de la perturbation.

Mais ce « désordre » ou « déséquilibre » peut être « rattrapé », et le circuit être rétabli, la boucle re-bouclée. Hayek, reprenant ici encore le vocabulaire de la théorie des systèmes, appelle cette réaction appropriée un « feed-back négatif ». C'est un changement d'attitude des agents, confrontés à un état défavorable du système, et réagissant en envoyant un autre input, susceptible de supprimer l'output indésirable (ce

que signifie l'expression « feed-back négatif »). L'agent va changer de fourniture, ou de prix, ou de procédé technique, embauchera ou licenciera du personnel, fera varier la quantité des biens achetés ou vendus, vendra ou achètera des actifs financiers, changera d'employeur, etc. Un autre, même, mettant en œuvre la « procédure de découverte » évoquée plus haut, changera carrément son fusil d'épaule, c'est-à-dire qu'il procédera à un changement non quantitatif, mais qualitatif de son activité, et essaiera une tout autre production avec de tout autres moyens. Ainsi les uns et les autres, s'ils renouent avec le profit grâce à ces changements adaptatifs, seront-ils de nouveau en mesure de s'insérer sur le circuit, parce qu'ils auront trouvé un autre « chemin » par lequel ils pourront contourner l'obstacle et rejoindre la piste :



V - Le rôle des structures et des institutions

Ce processus de *rattrapage des déséquilibres* et de *maintien du bouclage auto- organisationnel du système* suppose cependant, pour jouer effectivement, que rien ne vienne enrayer les mécanismes en jeu — et nous rencontrons, pour conclure, la question des *structures* et des *institutions*.

Pour que la cybernétique du marché ci-dessus présentée puisse fonctionner, il faut impérativement que certaines conditions structurelles soient remplies. Il est nécessaire que toutes les libertés formelles et les garanties du droit soient respectées, et ceci pour des raisons exactement et uniquement « systémiques ».

Les deux faces, droit et prix, de la structure du marché sont en effet aussi inséparables que vallée et montagne. Car les prix n'expriment une information utile qu'à titre d'effet émergent d'échanges effectués selon certaines règles déterminées de droit.

Les arbitrages qu'expriment les prix n'ont évidemment de sens rationnel que si la personne qui arbitre a la parfaite maîtrise de son « domaine propre », s'il est parfaitement libre d'en user comme il le veut, et s'il pouvait, à tous égards, en user autrement qu'il n'en a usé. Ainsi seulement le fait qu'il en ait fait *cet* usage correspond de sa part à une optimisation. L'information constituée par les arbitrages ne peut à son tour se transmettre que si, à chaque étape de la chaîne, les agents peuvent réagir de façon appropriée à toute perturbation par un *feed-back* positif ou négatif qui renforcera ou renouera autrement la chaîne, et qui constituera une nouvelle information, point de départ d'une « onde » parcourant tout le système et assurant à tout instant l'adaptation réciproque des agents et de l'économie.

Or il faut pour cela que les agents soient parfaitement *libres*, c'est-à-dire qu'ils ne soient *tenus à rien d'autre qu'à respecter le domaine propre d'autrui et les contrats passés*, et qu'ils soient *disponibles pour toute nouvelle combinaison micro-économique qui serait plus adaptée dans la nouvelle circonstance*, fixation de prix, choix de partenaires commerciaux, d'employeurs, d'employés, d'activités, d'implantations, de technologies, etc. Un système d'information, en effet, ne peut *informer*, nous l'avons vu, que dans l'exacte mesure où les signaux qu'il transmet peuvent *varier*. L'information est fonction de l'incertitude; sans incertitude, il n'est pas d'information.

Toute fixation étatiste des prix, toute « solidarité » corporatiste, toute manipulation socialiste des résultats du marché s'interprètent donc *a contrario* — indépendamment de tout ce qu'on peut en dire par ailleurs en termes de légitimité ou d'opportunité — comme *un obstacle à la transmission de l'information*, à la circulation en temps réel de l'information utile sur les évolutions économiques, et par conséquent à l'adaptation réciproque des agents économiques au système et du système aux agents, et en définitive à l'allocation optimale des ressources et à la division optimale du travail qui conditionnent l'efficience économique.

Or la propriété structurelle fondamentale de la cybernétique du marché telle que nous l'avons décrite est, selon Hayek, de permettre l'utilisation cohérente de l'information possédée par des millions d'agents économiques irrémédiablement séparés et, par suite, la multiplication du savoir collectivement utilisé par l'humanité⁹. C'est cette surmultiplication du savoir humain qui seule explique, pour Hayek, que les deux derniers siècles, époque où s'est généralisé le modèle des démocraties libérales et où s'est effectivement déployé un marché virtuellement mondial, aient manifesté, à capacités intellectuelles de l'espèce et à ressources naturelles extérieures inchangées, une productivité si supérieure à tout ce que l'humanité avait connu auparavant.

C'est donc cette performance qu'ont failli compromettre les réactions de « droite » comme de « gauche » à l'établissement des démocraties libérales. Elles l'ont fait en imposant des mesures juridiques et institutionnelles — corporatisme, syndicalisme de lutte des classes, conventions collectives, nationalisations, planification, organismes de Welfare-State... — qui ont joué pour l'essentiel¹⁰ comme

⁹ Les institutions permettant le marché partagent ce caractère avec toutes les autres institutions libérales, celles qui gouvernent la libre expression des opinions dans la démocratie, la liberté des savants, la liberté de la presse. Toutes ont un fondement, non *moral* (la «tolérance»), mais *gnoséologique*: permettre l'augmentation de la connaissance grâce à la coopération sociale et, plus précisément, remédier à la limitation inéluctable de la connaissance possédée par un seul homme ou un petit groupe d'hommes. « La croyance centrale de laquelle on peut dire que tous les postulats libéraux proviennent est que nous pouvons espérer des solutions plus efficaces aux problèmes de la société si nous ne comptons pas sur l'application de la connaissance donnée de quelqu'un, mais encourageons le processus impersonnel d'échange des opinions, processus dont on peut attendre l'émergence d'une meilleure connaissance » (HAYEK [1978], p. 148). Nos institutions occidentales modernes de liberté n'ont pas d'autre sens que de favoriser ce processus. « L'argument classique pour la tolérance formulé par John Milton et énoncé de nouveau par John Stuart Mill et Walter Bagehot repose assurément sur cette reconnaissance de l'ignorance qui est la nôtre. [...] Bien que nous n'en soyons ordinairement pas conscients, *toutes les institutions de liberté sont des adaptations à ce fait fondamental de l'ignorance ; elles sont forgées pour*

permettre d'affronter les hasards et les probabilités, non la certitude. » (HAYEK [1960], p. 30-31, n.s.).

10 Car redisons que Hayek reconnaît la nécessité et la légitimité de nombreux services collectifs dans des économies modernes impliquant assurément beaucoup d'« externalités ». Mais les institutions gérées par l'Etat, y compris les systèmes « sociaux » comme le revenu minimum et les assurances sociales, peuvent

_

des freins à l'augmentation de la productivité et du bien-être, parce qu'elles sont été des opacifications du système de transmission de l'information et de guidage cognitif de la division du travail dans l'univers complexe de la grande société.

Références

ATLAN (Henri), Entre le cristal et la fumée, Seuil, 1979.

DUMOUCHEL (Paul) et DUPUY (Jean-Pierre) (Dir.), *L'auto-organisation, de la physique au politique*, Colloque de Cerisy, Seuil, 1983.

DUPUY (Jean-Pierre), Ordres et désordres, Seuil, 1979.

HAYEK (Friedrich August)

1948. *Individualism and Economic Order*, London, Routledge and Kegan Paul (cf. en part. 'Economics and Knowledge', article de 1937).

1960. *The Constitution of Liberty*, London, Routledge and Kegan Paul. Tr. fr. La Constitution de la liberté, éd. Litec, 1997.

1967. *Studies in Philosophy, Politics and Economics*, London, Routledge and Kegan Paul.

1978 New Studies in Philosophy, Politics, Economics and the History of Ideas, London, Routledge and Kegan Paul.

1973-1979 Law, Legislation and Liberty, London, Routledge and Kegan Paul.. Tr. fr. *Droit, Législation et Liberté*, PUF, coll. « Quadrige ».

NEMO (Philippe), La Société de droit selon F.A. Hayek, PUF, 1988.

POLANYI (Michæl), *La Logique de la liberté*, trad. et introd. par Philippe NEMO, PUF, 1989.

et doivent être conçues d'une manière qui n'entrave pas la cybernétique du marché. Par exemple, en matière de fiscalité, Hayek montre que l'impôt progressif distord la structure des prix relatifs, donc dérègle la catallaxie et diminue son efficience, alors qu'un impôt proportionnel ne présenterait pas cet inconvénient. L'originalité de Hayek — particulièrement dans les développements remarquables à cet égard de *The Constitution of Liberty* — est qu'il cherche à trancher de ces questions, non par des considérations d'opportunité plus ou moins arbitraires, mais en termes « systémiques » rigoureux.